

Réponse à la proposition de protocole sur le Centre National de la Musique (CNM)

[2012_01_25_CN_M_CP_25.01](#) Les réseaux signataires Afijma (Association des festivals innovants en jazz et musiques actuelles), Famdt (Fédération des associations de musiques et danses traditionnelles), France Festivals (Fédération des festivals internationaux de musique), Futurs Composés (Réseau national de la création musicale), Grands Formats (Fédération d'orchestres de jazz et de musiques à improviser) et Zone Franche (Réseau des musiques du monde) ne peuvent accepter de signer le projet d'accord sur les missions, les ressources et la gouvernance du **Centre National de la Musique** tel qu'il leur a été proposé.